

4 juin 2019

Réaménagement de Nantes-Atlantique : pour une concertation sans impasses

La concertation relative au projet de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique est ouverte jusqu'au 31 juillet 2019 et la réunion publique de lancement a lieu ce soir à Nantes. FNE Pays de la Loire et ses associations membres en Loire-Atlantique*¹ vont y participer et y exprimer leurs attentes. Les associations craignent que certains sujets essentiels soient éludés, amenant à une impasse.

Le climat, grand absent de la réflexion

« Alors que l'urgence climatique est engagée, que la Loi d'Orientation Mobilité est en discussion au Parlement, que le fait de monter dans un avion rend votre trajet plus de 1 500 fois plus émetteur que de monter dans un train, la concertation qui commence élude totalement la question du développement effréné du transport aérien et son impact sur le climat » s'indigne Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire. Il est pourtant primordial que ce sujet de fond soit abordé et débattu lors de cette concertation, en interrogeant notamment les nouvelles prévisions de trafic avancées par la DGAC, en croissance de 25 % par rapport à leurs propres données pour le rapport de médiation.

Une biodiversité à préserver

FNE Pays de la Loire et ses associations membres s'opposent aux scénarios visant l'allongement de la piste de 800 mètres, la création d'une piste en V ou d'une piste transversale. Cela amènerait un allongement de la piste au-delà de l'emprise de la plateforme aéroportuaire actuelle, qui viendrait détruire des zones humides et le parc du château de Bougon ainsi que des terres agricoles, indispensables support à la biodiversité déjà fragilisé par l'urbanisation croissante de la métropole nantaise et par l'intensification des pratiques agricoles. Un allongement de la piste d'environ 300 mètres permettrait de satisfaire aux besoins du réaménagement sans pour autant porter atteinte aux milieux naturels.

Nuisance sonore, le vrai défi à relever au plus vite

Trop longtemps oubliés, les riverains doivent pouvoir retrouver un confort de vie et constater une diminution des nuisances sonores. « Nous demandons un couvre-feu de 23h à 6h du matin ainsi que la mise en place d'un système de taxation très dissuasive sur les avions les plus bruyants » souligne Jean-Christophe Gavallet. « Les scénarios proposés par la DGAC ne font que rajouter de l'huile sur le feu alors que le rapport de médiation de 2017 préconisait des solutions ayant du sens et permettant d'agir rapidement »².

La desserte en transport en commun de Nantes-Atlantique, ... la quoi ?

Pour Jean-Christophe Gavallet « il est impensable que cet aéroport ne soit pas connecté à Nantes et à sa gare SNCF par un transport en commun en site propre à haut rendement de desserte ». Il

¹ Bretagne-Vivante et la Ligue de Protection des Oiseaux Loire-Atlantique

² Relever la pente à 3,5° voire 4°, allonger la piste de seulement 300 mètres pour décaler le point d'atterrissage, ...

estime « dommage que l'étude lancée à ce sujet ne puisse pas alimenter les réflexions lors de cette concertation et demande à ce que le sujet soit traité pour orienter les choix que les collectivités devront prendre rapidement ».

Retrouvez nos positions et propositions dans le cahier d'acteur disponible sur le site de la concertation :

<https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/participer-la-concertation/cahier-dacteur>

FNE Pays de la Loire est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Créée en 2008, elle fédère plus de 100 associations en Pays de la Loire et plus de 25 000 adhérents individuels.